

PROPRIÉTAIRE

Nom, Prénom (et/ou nom de l'entreprise)

Adresse (numéro civique, rue, appartement)

Ville

Code Postal

Courriel

Téléphone

Cellulaire

REQUÉRANT (si différent du propriétaire)

Si le demandeur n'est pas le propriétaire de l'immeuble, la partie procuration doit être complétée

Nom, Prénom (et/ou nom de l'entreprise)

Adresse (numéro civique, rue, appartement)

Ville

Code Postal

Courriel

Téléphone

Cellulaire

EMPLACEMENT

Numéro de lot ou numéro civique

L'immeuble est desservi par Aqueduc Puits privé Égout Installation septique autonome, spécifiez :

Riverain d'un lac

RÉSIDENCE DE TOURISME

Appellation de la résidence de tourisme (si applicable)

Site Internet de l'annonce principale

Date de début de l'exploitation (approx.)

Date de fin de l'exploitation (si connue)

Équipements de la résidence Accès à un plan d'eau Embarcation nautique Foyer extérieur Piscine Spa

LOCATION COURT TERME - VILLÉGIATURE

PREMIÈRE DEMANDE

Coûts : 500 \$

- Copie du certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre montrant les dimensions et l'emplacement actuel de la résidence ;
- Croquis et photographies montrant l'aménagement intérieur du bâtiment, incluant le nombre et l'emplacement des chambres à coucher ;
- Photographies récentes de l'établissement montrant notamment et sans s'y limiter : l'apparence extérieure de la résidence, vue de la rue ; aire de stationnement, incluant le nombre de cases de stationnement et leur emplacement ;
- Engagement écrit du propriétaire à informer les occupants de la réglementation municipale applicable, notamment en ce qui concerne la quiétude du voisinage et autres nuisances et à l'afficher de façon visible dans l'entrée de l'établissement ;
- Preuve d'enregistrement à la CITQ.

RENOUVELLEMENT ANNUEL

Coûts : 500 \$

- Par la présente, j'atteste qu'aucun changement n'a été porté à la résidence ni à la demande initiale. Le cas échéant, tout changement concernant les renseignements fournis l'année précédente ou en vertu de l'article 46.1 du présent règlement doit être communiqué à l'autorité compétence pour validation de sa conformité et je joins les documents indiqués ci-dessous :
 - Engagement écrit du propriétaire à informer les occupants de la réglementation municipale applicable, notamment en ce qui concerne la **quiétude du voisinage et autres nuisances** et à l'afficher de façon visible dans l'entrée de l'établissement ;
 - Preuve d'enregistrement à la CITQ.

LOCATION COURT TERME – RÉSIDENCE PRINCIPALE

 PREMIÈRE DEMANDE

Coûts : 500 \$

- Copie du certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre montrant les dimensions et l'emplacement actuel de la résidence ;
- Croquis et photographies montrant l'aménagement intérieur du bâtiment, incluant le nombre et l'emplacement des chambres à coucher ;
- Photographies récentes de l'établissement montrant notamment et sans s'y limiter : l'apparence extérieure de la résidence, vue de la rue ; aire de stationnement, incluant le nombre de cases de stationnement et leur emplacement ;
- Engagement écrit du propriétaire à informer les occupants de la réglementation municipale applicable, notamment en ce qui concerne la quiétude du voisinage et autres nuisances et à l'afficher de façon visible dans l'entrée de l'établissement ;
- Preuve d'enregistrement à la CITQ.

 RENOUVELLEMENT ANNUEL

Coûts : 500 \$

- Par la présente, j'atteste qu'aucun changement n'a été porté à la résidence ni à la demande initiale. Le cas échéant, tout changement concernant les renseignements fournis l'année précédente ou en vertu de l'article 46.1 du présent règlement doit être communiqué à l'autorité compétence pour validation de sa conformité et je joins les documents indiqués ci-dessous :
 - Engagement écrit du propriétaire à informer les occupants de la réglementation municipale applicable, notamment en ce qui concerne la **quiétude du voisinage et autres nuisances** et à l'afficher de façon visible dans l'entrée de l'établissement ;
 - Preuve d'enregistrement à la CITQ.

Les permis sont valides pour un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une même année civile.

Deux (2) mois avant l'expiration du permis annuel, le permis doit être renouvelé, soit, au plus tard le 1^{er} novembre de chaque année

REPRÉSENTANT /GESTIONNAIRE DE RÉSIDENCE DE TOURISME (cocher si propriétaire de la résidence)

Nom du représentant ou le gestionnaire de la résidence de tourisme

Adresse (numéro civique, rue, appartement)

Ville

Code Postal

Courriel

Téléphone

Cellulaire

ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION ET DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Je _____ (propriétaire, exploitant, mandataire) de la présente résidence de tourisme, atteste avoir pris connaissance de la documentation et de la réglementation municipale et d'urbanisme applicables à l'exploitation de la résidence de tourisme, laquelle est disponible sur le site internet de la municipalité <https://stadolphedhoward.qc.ca/42/reglements-et-permis> et d'en avoir avisé les occupants.

Également, je m'engage à faire **respecter la quiétude du voisinage et de conserver l'ordre et la propriété des bâtiments**, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que sur le terrain de ladite propriété.

Signature du propriétaire _____

Date _____

Aucune demande ne sera acceptée avant l'obtention préalable de

TOUS les documents et renseignements requis aux fins d'analyse du dossier

PROCURATION DU PROPRIÉTAIRE

Je, nom du propriétaire en lettres moulées _____, autorise _____ à signer en mon nom tout permis de construction ou certificat d'autorisation délivré par la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et j'ai signé ce ____ jour de ____ de l'an _____.

Signature du propriétaire _____

ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je, nom du demandeur en lettres moulées _____ déclare que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts et que si le permis ou certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter et j'ai signé ce ____ jour de ____ de l'an _____

Signature du demandeur _____

Date de réception de la demande ce ____ jour de ____ de l'an _____

*** Les professionnels spécifiés doivent être membres en règle d'un ordre ou association professionnel(le) reconnu au Québec.**